

# REGLEMENT CHAMPIONNAT FRANCE 2022

## **1. Objet/Organisateur**

Le Championnat de France de raid est une épreuve multisports de nature organisée par les associations Lozère Sport Nature et Chassezac Sports Nature affiliées à la Fédération Française de Triathlon.

## **2. Formats / Activités**

L'épreuve est composée des activités suivantes : VTT, Trail, Canoë, Packraft, Atelier de cordes qui s'enchaînent à l'aide de divers supports d'orientation tel que : balisage, carte IGN, carte IOF, photo-aérienne, road-book...

3 formats sont proposés : Championnat de France – Raid Open – Raid Découverte

Championnat de France et Raid Open : les équipes sont composées de 3 concurrents (2 en course et 1 assistant/remplaçant). La durée sera entre 17 et 23h divisée en 2 étapes pour un dénivelé total de 5000m. Des options et portes horaires permettront de limiter le temps de course. Une partie de l'épreuve se déroulera de nuit. Les difficultés techniques et physiques sont élevées mais les portes horaires permettent aux équipes moins aguerries de participer. Pour participer au Championnat de France les 3 membres de l'équipe devront être licenciés FFTRI compétition au minima 6 jours avant l'épreuve. Les équipes dont un concurrent au moins n'est pas licencié FFTRI devront courir sur le Raid Open. Les parcours du Championnat de France et du Raid Open différeront légèrement. Ces 2 formats sont ouverts à partir de la catégorie Junior (né en 2004 ou avant). Toutefois, attention aux mineurs, ils devront être accompagnés d'une personne pouvant conduire le véhicule d'assistance.

Raid Découverte : les équipes sont composées de 2 concurrents toujours en course sans assistance. La durée sera entre 2h30 et 5h. Les niveaux techniques et physiques requis permettent aux néophytes de découvrir le raid multisports. Ce format est ouvert à partir de la catégorie Minime (né en 2008 et avant). Les mineurs devront valider une autorisation parentale.

## **3. Inscription**

Les inscriptions s'effectuent exclusivement en ligne (lien sur le site internet)

L'inscription ne sera prise en compte qu'une fois :

- Dossier complètement renseigné
- Droits d'inscription réglés
- Conformément à l'article 231-2-1 du code du sport, fournir une licence sportive de compétition en cours de validité (FFTRI, ou avec mention sports en compétition), ou à défaut, un certificat médical, datant de moins de 1 an, de non contre-indication à la pratique du sport ou du raid multisports en compétition.

L'inscription comprend :

- Le droit de participer à l'épreuve
- Le repas d'arrivée
- Soupe chaude samedi soir
- Boissons chaudes dimanche matin
- Le cadeau souvenir

- Les cartes et road-book
- Les fournitures diverses (chasubles, sport ident, résultats)
- La licence journée pour les non licenciés FFTRI

Le désistement de l'un des membres d'une équipe ne remet pas en cause la validité de l'inscription de son équipe qui sera autorisée à proposer un nouvel équipier sous réserve de la présentation de toutes les pièces requises, dans les délais requis.

L'organisation se réserve le droit de modifier tout ou partie du parcours pour une partie ou la totalité des équipes. Dans un tel cas, aucun remboursement ou dédommagement ne pourra être réclamé.

En cas d'annulation de l'épreuve, avant le 20 septembre 2022, les équipes seront intégralement remboursées, après le 15 septembre, uniquement 75% des frais d'inscription seront remboursés.

## **4.Participants**

### **4.1.Engagement des participants**

Les participants s'engagent à respecter :

- Le règlement de l'épreuve, ses annexes et documents assimilés
- Les consignes, instructions et directives de l'organisation avant, pendant et après le raid
- La législation en vigueur notamment concernant le respect du code de la route, de l'environnement, de l'assistance à personne en danger...
- Les règles particulières à certains territoires (spécifiées dans le road-book)
- Les territoires empruntés (zones interdites ; cultures ; propriétés privées ; quiétude ; aménagements ; populations...)

Les participants autorisent l'organisation à utiliser à des fins promotionnelles toutes les images fixes ou audiovisuelles réalisées par l'ensemble des médias présents durant l'épreuve.

L'organisation s'inscrit pleinement dans la lutte contre le dopage. Des contrôles antidopage peuvent avoir lieu, les participants s'engagent à en accepter les modalités. En cas de contrôle positif, le ou les participant(s) en cause ainsi que leur équipe seront déclassés et exclus du Raid. L'ensemble des fédérations sportives et organisateurs de course sport-nature en seront informés.

### **4.2.Responsabilité des participants**

L'organisation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance des participants notamment ceux consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel en dehors des zones gérées par l'organisation.

## **5.Assurance**

L'organisation a souscrit une assurance garantissant sa responsabilité civile d'organisateur, celle de ses préposés et des participants, conformément à la législation en vigueur, pour la durée de l'épreuve.

Cette assurance ne couvre en aucun cas le rapatriement de concurrents malades ou blessés. Il ne s'agit pas non plus d'une assurance individuelle accident au profit des concurrents. Les licenciés FFTRI

compétition disposent de droit d'une assurance IA. Il appartient aux autres concurrents de souscrire s'il le souhaite une police d'assurance de ce type.

Toute personne ne bénéficiant pas de convention de remboursement avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie française s'engage à prendre à sa charge tous frais d'évacuation, d'hospitalisation et autres résultant de sa participation au Raid.

## **6. Classement et chronométrage**

### **6.1. Chronométrage**

Le chronométrage s'effectue au temps réel de course auquel vient s'ajouter les éventuelles pénalités. Certaines sections particulièrement techniques ou pouvant générer un temps d'attente peuvent être neutralisées.

Il est effectué de manière électronique. Chaque participant du championnat de France sera équipé d'un doigt électronique sécurisé pour ne pas être enlevé durant toute la course (y compris quand il est assistant).

### **6.2. Classement**

Championnat de France : Homme / Mixte / Femme ; catégories Séniors et Vétérans (3 équipiers de 45 ans ou +)

Raid Open : Scratch / Mixte / Femme

Raid Découverte : Scratch / Mixte / Femme / 14 à 15 ans / 16 à 17 ans

### **6.3. Condition d'assistance et de changement d'équipier**

Sur le Championnat de France et le Raid Open :

A chaque transition de section, et uniquement à cette occasion, les changements d'équipier sont possibles.

Dans les zones de transition uniquement les 3 équipiers peuvent être présents, aucune autre assistance extérieure ne sera acceptée.

En dehors, des zones de transition, aucune assistance n'est autorisée, même venant de l'équipier/remplaçant, et aucun changement d'équipier permis.

Pour les équipes mixtes, il sera imposé un certain nombre de sections avec présence obligatoire du membre de sexe minoritaire de l'équipe (fille si 1 fille+2 hommes ; homme si 2 filles + 1 homme).

### **6.4. Pénalités et disqualification**

3 catégories de pénalités pourront être prononcées : pénalités de temps, mise hors classement, mise hors course. Notamment dans les cas suivants (non exhaustif) : absence ou perte du matériel obligatoire ; non-respect des consignes de sécurité ; pollution ou dégradation manifeste des sites ; non-respect des zones interdites, cultures, populations locales ; assistance extérieure ; toute transgression au présent règlement...

La mise hors course prend effet immédiatement et dégage l'organisation de tout engagement envers l'équipe concernée.

Détails des pénalités :

- Non pointage d'une balise par un équipier en course : (temps associé à la balise)
- Absence d'un élément du matériel obligatoire : 10min par élément + temps pour obtenir le matériel en question notamment s'il s'agit d'un matériel de sécurité
- Non-respect des consignes de sécurité : 30min (1<sup>er</sup> constat) ; mise hors course ensuite

- Pollution ou dégradation : 30min (1<sup>er</sup> constat) ; mise hors course ensuite
- Non-respect des zones interdites, cultures ou autres usagers : 1h (1<sup>er</sup> constat) ; mise hors course ensuite
- Assistance extérieure ou en dehors de zones de transition : 2h (1<sup>er</sup> constat) ; mise hors course ensuite
- Transgression du règlement : 1h (1<sup>er</sup> constat) ; mise hors course ensuite

D'autres pénalités pourront être appliquées par le jury de course, s'il considère que le comportement d'une équipe n'est pas adéquat avec les valeurs du sport ou plus spécifiquement du raid multisports.

### **6.5.Réclamation/jury de course**

Les réclamations doivent être déposées par écrit à l'arrivée de l'épreuve du jour, auprès de la direction de course dans un délai de 30min après diffusion des résultats. Le jury est composé du directeur de course, du délégué technique raid de la FFTRI, d'une représentant de Fédération (Instance Raid), d'un participant tiré au sort en dehors de(s) l'équipe(s) concernée(s).

## **7.Les concurrents**

Seules les équipes complètes sont autorisées à prendre le départ sauf décision de l'organisation.

Pour des questions de sécurité : Sur toutes les sections de course, les concurrents d'une même équipe ont l'obligation de rester groupés. Ils doivent toujours rester à portée de voix sans crier, c'est-à-dire à une distance inférieure à 50 mètres.

### **Aptitudes**

Tout concurrent, par son inscription à l'épreuve, atteste savoir nager 50m et à s'immerger.

Toute équipe atteste détenir un membre capable de s'orienter de nuit ou par mauvais temps.

### **Abandon / hors course**

Tout concurrent ayant abandonné ou étant hors course doit prévenir obligatoirement un membre de l'organisation dans les délais les plus brefs.

(Raid 24h) En cas d'abandon d'un concurrent, l'équipe a la possibilité de poursuivre l'épreuve hors classement (recomposition possible entre équipes ayant abandonnées) mais doit, quoi qu'il en soit, toujours avoir obtenu l'aval de l'organisation et être composées d'au moins 2 concurrents.

En cas de demande de secours, toute l'équipe doit attendre l'arrivée sur les lieux d'un membre de la direction de course ou d'un personnel de sécurité de l'organisation.

## **8.Equipement Obligatoire**

La liste du matériel obligatoire de course est disponible sur le site internet du raid. Cette liste pourra évoluer en fonction des prévisions météo.

Des contrôles seront effectués durant l'épreuve.

Le matériel de géolocalisation type GPS est interdit sur la course. Chaque équipe devra toujours avoir un téléphone portable en course, il sera scellé sous plastique et utilisable uniquement en cas de besoin de secours. Le(s) numéro(s) de l'équipe devra être fourni lors de l'inscription.